

Ce n'est peut-être pas mal pour commencer de décrire « ce qui se passe », les faits, Mesdames, Messieurs, rien que les faits. Pourtant ce qui se joue dans les interstices est aussi important que la réalité visible. Soyons bons joueurs, plions nous aux obligations des justifications et de la quantification. La qualité, la créativité qui caractérisent les nombreuses manifestations du 3 bis f ne font l'objet d'aucune mesure possible, l'aspect qualitatif des projets n'intervient que très peu dans les diverses évaluations.

Alors, qu'est-ce qui s'est passé cette année ?

Tout d'abord, admiration méritée, tendresse pour « notre » directrice Sylvie Gerbault qui a été nommée Chevalier de l'ordre des arts et des lettres. C'est une reconnaissance officielle de ses mérites, de l'exigence qui sous-tend en permanence sa pratique. Ils étaient nombreux ceux qui l'entouraient pour partager avec elle cet hommage, pour témoigner de leur amitié solidaire avec cette distinction. Si vous voulez mieux connaître Sylvie, demandez-lui les verbes de sa vie, c'est tout elle...

Par ailleurs, au cours de l'année écoulée l'activité a été intense et foisonnante comme toujours. Nous en retracerons succinctement le contenu afin de ne pas être redondant avec le bilan d'activités. Celui-ci vous permettra de mieux connaître les artistes et leur travail.

Le 3 bis f a innové de nouvelles démarches et créations :

- Première exposition de la plasticienne autrichienne Iris Dittler sous forme de vidéos, d'installations avec un temps fort de performances chorégraphiques.

- Adhésion au dispositif « Marseille expos » et participation au Printemps de l'art contemporain.

Le Centre d'art a organisé une visite de l'exposition « Bon rétablissement », Marie Ouazzani et Nicolas Carrier suivie d'un échange.

- Première résidence de performance avec la plasticienne Charlie Chine

- Premier partenariat avec la Biennale internationale des arts du cirque à Marseille

- Accueil de la Cie Cahin-caha avec la présence attendue du clown Gulko, la salle était comble

- Nouveau partenariat avec le CFMI qui forme des musiciens accompagnés par le compositeur Jean Christophe Feldhandler

- Dans le cadre du festival Aix en juin, résidence de Benjamin Dupé compositeur, metteur en scène et guitariste qui évoque son espace de recherche dans le langage de la musique contemporaine.

- Suite au séjour de sept patients de l'hôpital de Rennes, le 3 bis f a organisé à son tour un séjour à Rennes réunissant patients et usagers afin de renforcer les liens déjà tissés.

Par ailleurs, le 3 bis f a consolidé d'autres propositions :

- Il prend part au réseau Traverses qui rassemble 32 théâtres de la région Paca afin d'alimenter une réflexion collective sur les enjeux actuels et futurs du spectacle vivant

- 4<sup>ème</sup> participation à la semaine d'information sur la santé mentale

- Des liens se consolident avec l'université Aix-Marseille :

Le 3 bis f accompagne des étudiants en fin de Master « Dramaturgie et écriture scénique » pour la présentation publique d'un travail qui constitue l'aboutissement d'un cursus, il met également à disposition certains espaces pour sept ateliers à destination des étudiants des master 1 et 2 avec Michel Cerda, enseignant et metteur en scène.

- 4<sup>ème</sup> participation au dispositif « Nouveaux regards » qui accompagne de jeunes artistes récemment diplômés l'École supérieure d'art d'Aix

- 2<sup>nd</sup> participation aux Journées Européennes du patrimoine

Voilà pour le volet « Culture à l'hôpital »

Mais le 3 bis f n'est pas un « producteur » d'art, l'exigence de sens, d'éthique le différencie du consumérisme artistique. Ses choix doivent entrer en cohérence avec les principes qui justifient son existence. Maintenant le volet « Parcours du patient » thème retenu par les autorités de tutelle sanitaires.

La psychiatrie s'est profondément transformée au cours des années passées et avec elle le rôle de l'hôpital.

L'association a délibérément choisi de s'installer au coeur de Montperrin dans un ancien lieu d'enfermement. Cette localisation avait pour but d'ouvrir les portes de l'asile, de permettre à un public anonyme de franchir la frontière de l'exclusion et porter ainsi un autre regard sur la folie. Mais l'asile est devenu CHS puis centre hospitalier. De nombreux lits ont été fermés, de multiples structures ont été implantées sur le territoire, hors les murs, pour une prise en charge ambulatoire.

De fait, les séjours des patients sont de plus en plus courts à l'instar des disciplines MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique). L'hôpital est devenu le lieu de la crise et n'est plus le refuge de la chronicité, celle-ci étant orientée vers le médico-social et/ou le social.

Les thérapies se sont modifiées, la psychothérapie institutionnelle, la psychanalyse ont été délaissées au profit d'une prise en charge essentiellement médicamenteuse.

Il est indispensable de noter également le malaise des professionnels : Réduction des effectifs, fin de la formation spécifique des infirmiers psychiatriques. En ce qui concerne les psychiatres on relève dans certains établissements l'impossibilité de pourvoir les postes vacants. A Aix, compte tenu de l'attractivité de la ville, le problème est probablement moins aigu. S'ajoute à cette pénurie des personnels médicaux et para-médicaux l'obligation sans cesse croissante de tâches administratives au détriment des temps d'échanges et de paroles.

Après des orientations sécuritaires qui ont pesé lourdement sur les CHS, la psychiatrie est maintenant déstabilisée par un train de réformes comme la loi de modernisation des systèmes de santé qui ne reconnaît pas la spécificité de la psychiatrie et l'assimile aux disciplines MCO. Des réorganisations sont en cours avec les communautés psychiatriques de territoire (CPT) qui définiront le projet territorial de santé mentale concrétisé par la signature d'un contrat territorial de santé mentale entre l'ARS et les acteurs de terrain. Ces bouleversements ne sont pas finalisés et il est prématuré d'avoir une opinion claire sur leur mise en oeuvre, sur leur pilotage. Il semble qu'ils indiquent la volonté de faire glisser une partie de la psychiatrie vers le secteur médico-social.

Par ailleurs, et cela n'engage que moi, je crains que toute nouvelle réforme vise en réalité une réduction des dépenses de santé. A noter que dans une interview au journal La Provence, le directeur de l'ARS affirmait le contraire en citant les 713 millions d'euros alloués à la psychiatrie publique et privée en 2014, qui étaient passés à 717 millions en 2016. Le directeur de l'ARS avait accordé cet entretien pour réagir à un article précédent de ce même journal intitulé « Barjots, schizos et autres » La représentation de la folie dans la société a-t-elle vraiment évolué ?... Je ne résiste pas à un petit couplet citoyen et personnel.

On assiste à la dilution des valeurs humaines et force est de constater qu'un monde dominé par la logique des moyens est un monde fou. L'économie assujettit le politique alors que ce devrait être l'inverse. Ainsi, pour exemple, le PIB sert de référence pour aboutir à des conclusions erronées qui guident les politiques publiques. Certains économistes dont Joseph Stiglitz, prix Nobel, préconise de développer une économie qui valorise les activités immatérielles riches en bien-être comme la santé et la culture.

Mais revenons au 3 bis f qui se trouve confronté aux transformations du champ psychiatrique. Il est nécessaire de s'en saisir et de réfléchir sur la totale adéquation du triptyque fondateur. Réinterrogeons les évidences sans renoncer, partons à l'assaut des nouveaux possibles, laissons la place à l'utopie qui a souvent changé le monde. Nous avons besoin de votre imagination et de vos rêves.